



Contact presse Caf  
Céline Suau  
Chargée  
de communication  
Tél : 04 67 22 92 79  
Mobile : 06 32 54 41 90  
[celine.suau@cafherault.cnafmail.fr](mailto:celine.suau@cafherault.cnafmail.fr)

## POSE DE LA 1<sup>ERE</sup> PIERRE DE LA RÉSIDENCE SOCIALE HABITAT JEUNES «ODE À LA MER»

### EN PRÉSENCE DE :

- **Guy-Charles AGUILAR**,  
Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
- **Thierry MATHIEU**,  
Directeur de la Caf de l'Hérault

### INFORMATIONS PRATIQUES :

 Le 10 novembre 2017 à 12h

 Zac Ode 2 avenue Georges FRECHE  
34470 Pérols

### LE CONTEXTE :

La résidence «Ode à la mer» est une nouvelle résidence sociale habitat jeunes sur la commune de Pérols située à proximité du Tramway. Sa création future répond au diagnostic de l'Etat sur les besoins de résidence des jeunes travailleurs sur le département en particulier sur le territoire Métropole Montpellier Méditerranée.

En effet, le Plan Départemental de l'Habitat indique que 40% des nouveaux héraultais sont des jeunes actifs qui s'installent à Montpellier en quête d'un premier emploi, souvent peu qualifié. Ce nouveau Foyer jeunes travailleurs est complémentaire aux autres Fjt sur Montpellier.

Sa capacité d'accueil sera de 110 logements pour 124 places. La mixité du public sera de mise dans la politique de peuplement de la résidence FJT. Les appartements ouvrent droit à l'Aide Personnalisée au Logement (Apl), sécurisant ainsi le maintien du jeune dans son logement et son parcours résidentiel.

### Public concerné par la résidence

- Jeunes âgés de 18 à 29 ans vivant seuls ou en couple.
- Familles monoparentales de moins de 30 ans.
- Jeunes en insertion professionnelle, en formation sous divers statuts : avec ou sans alternance, apprentissage, demandeurs d'emploi, étudiant de l'enseignement général ou professionnel.
- Jeunes aux revenus modestes percevant des ressources de leur activité ou d'un tiers entre 400€ et 1200€ mensuel. Jeunes en situation de décohabitation familiale ou institutionnelle contrainte ou choisie, en situation de rupture sociale et familiale, en mobilité.

### LE SOUTIEN DE LA CAF AU PROJET DE CREATION :

La Caf de l'Hérault participe au financement de la construction de la résidence à hauteur de 323 000 € dont 55 000€ d'aide exceptionnelle qu'elle verse à ACM HABITAT, le constructeur.



### HISTORIQUE DU PARTENARIAT ENTRE LA CAF ET L'ASSOCIATION HABITAT JEUNES

Habitat Jeunes est l'association en charge de la gestion de la future résidence sociale «Ode à la Mer». Dans le cadre du partenariat, la Caf participera en 2018 au financement du fonctionnement de cette nouvelle structure.

En effet, le partenariat entre la Caf et Habitat jeunes est ancien de 30 ans. C'est pourquoi la Caf apporte aussi une aide pour le fonctionnement de l'ensemble des résidences Fjt gérées par l'association. Elle s'est élevée à 186 000€ pour l'année 2016 et s'élèvera à 195 000 € en 2017.